

Le Préfet

Privas, le 16 avril 2019

Le Préfet de l'Ardèche

à

Mesdames et messieurs les Maires du
Département de l'Ardèche

(En communication à messieurs les sous-préfets
de Privas, Largentière et Tournon sur Rhône)

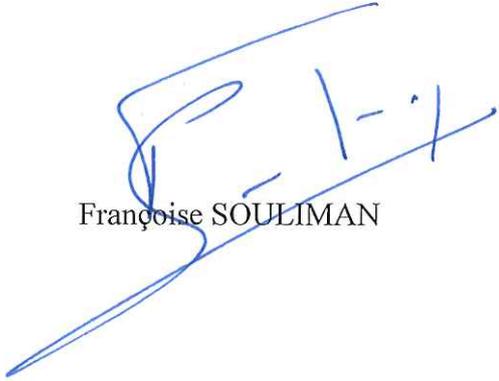
Objet : Pavoisement des bâtiments et édifices publics à l'occasion de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises la journée du :

Dimanche 28 avril 2019

à l'occasion de la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.



Françoise SOULIMAN